RÉPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE D'EAUBONNE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE – ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBERATION N°2026-173

Date de convocation	Nombre de conseillers	À l'ouverture	Délibération n°2026/160
24/09/2026	En exercice :	35	35
	Présents	30	31
	Représentés :	5	4
	Votants :	35	35

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE TRENTE SEPTEMBRE, A VINGT HEURES QUATRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le jeudi 24 septembre 2026, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Marie-José BEAULANDE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

Mme BEAULANDE Marie-José, Mme MATTEI Christine, M. DUFOUR Quentin , Mme MANA Julia, M. MÉNARD Lionel, Mme ROINÉ Corinne, Mme BOY Delphine, M. SOURIA Farid, Mme TALLON Aïcha, M. NOIRÉ Dominique, M. JEUDY Christian, Mme DAUNESSE Maëlle, M. LEVENT Jay, Mme QUEVA Marie, M. GRIMONPONT Régis, Mme MAREUX Marie-Hélène, M. JAOUEN Gilles, Mme ABED Kadra, M. RAOULT Gaëtan, Mme GARNIER Sylviane, Mme TROU Sylvie, M. CHAPUT Renaud, Mme BEN CHAABANE Naïma, Mme DAUNESSE Sylvie, M. DUBLINEAU Grégoire, Mme CHARBONNIER Martine, M. PESSOA Carlos, Mme BUSSEROLLES Francine, M. CHRISTOPHE Robert, Mme WARGNIER Jennifer, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS, à l'ouverture de la séance :
M. CHEMTOB Nicolas ayant donné pouvoir à Mme MATTEI Christine
M. MICHELET Cyril ayant donné pouvoir à M. MÉNARD Lionel
M. CAUZARD-JARRY Florian ayant donné pouvoir à M. SOURIA Farid
Mme AURIEL Julie ayant donné pouvoir à M. DUBLINEAU Grégoire

ÉTAIT ABSENT REPRÉSENTÉ jusqu'à l'ouverture de la délibération n°2026/160

M. MORISSE Tom ayant donné pouvoir à M. DUFOUR Quentin

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. RAOULT Gaëtan

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20260930-DEL2026-173-DE
Date de réception préfecture : 08/10/2026

EAUBONNE
le sens de l'harmonie

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026/173

Renouvellement du partenariat avec l'association *Cultures du Cœur* pour la saison 2026-2027

Rapporteur : *Madame Christine MATTEI*, *Adjointe à la Maire déléguée à l'Education et à la Culture*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2007/96 du 25 septembre 2007, autorisant le Maire à signer avec l'association *Cultures du Cœur Val d'Oise* une convention de partenariat ;

VU la convention collective nationale pour les entreprises artistiques et culturelles ;

CONSIDÉRANT que la culture agit comme un levier dans la lutte contre l'exclusion ;

CONSIDÉRANT que l'action de l'association *Cultures du Cœur Val d'Oise* s'adresse à toutes personnes bénéficiaires de minima sociaux, éloignées des équipements culturels et sportifs ;

CONSIDÉRANT qu'afin de toucher ces publics, l'association développe un réseau de structures sociales et éducatives, les relais *Cultures du Cœur*, et les met en relation avec un réseau de structures culturelles et sportives ;

CONSIDÉRANT que celles-ci font don à l'association d'un nombre de places gratuites qui seront mises à disposition des relais *Cultures du Cœur* ;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Eaubonne a souhaité s'engager en faveur des publics dit *éloignés* de l'offre culturelle ;

CONSIDÉRANT qu'en signant depuis 2007 une convention de partenariat au début de chaque saison de L'Orange Bleue* - espace culturel de la ville d'Eaubonne, la Ville s'engage à mettre gratuitement à disposition des publics bénéficiaires des relais de *Cultures du Cœur*, des places de spectacles de sa programmation, dans les salles de L'Orange Bleue*, espace culturel d'Eaubonne ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la saison 2025-2026 de L'Orange Bleue*, la ville d'Eaubonne a fait don à l'association *Cultures du Cœur* de 10 places de cinéma par séance, ainsi que 230 places de spectacles programmés du 25 septembre 2025 au 29 mai 2026. Sur cette proposition l'association *Culture du Cœur* a fait bénéficier à ses usagers de 87 places de spectacles et 162 places de cinéma ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la saison 2026-2027 de L'Orange Bleue*, la Ville d'Eaubonne fait don à l'association *Cultures du Cœur* de 10 places de cinéma, ciné-opéra ou ciné-conférence ouverte en tout public, hors séance en temps scolaire, ainsi que 230 places de spectacles réparties sur 19 représentations, programmées du 24 septembre 2026 au 21 mai 2027, comme suit :

Spectacles	Dates et horaires	Places attribuées par spectacles
MAIADOR	24/09/2026 20:30	10
LES COSMICS	03/10/2026 17:00	20
AMANDINE LOURDEL - RENVERSÉE	08/10/2026 20:30	10
LA PETITE TUK	07/11/2026 17:00	20
LA CHICA & EL DUENDE ORCHESTRA	13/11/2026 20:30	10
CARMEN	20/11/2026 20:30	10
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD	27/11/2026 20:30	20
LE PROCES DE JEANNE BLOCH	04/12/2026 20:00	14
COTE A COTE	12/12/2026 17:00	20
GEORGE SANS S	17/12/2026 20:30	10
ORPHEES	16/01/2027 17:00	12
PINGOUIN	23/01/2027 17:00	20
TOUCHEE	23/02/2027 20:30	8
CHEVALERESSES	05/03/2027 20:30	10
RENAN LUCE	19/03/2027 20:30	8
DANS NOS BRAS	27/03/2027 17:00	12
PLUTOT LE FEU QUE LES LARMES	30/04/2027 20:30	4
ULTRABAL	21/05/2027 20:00	12
	Total	**230**

Hôtel de Ville
1 rue d'Enghien
95600 Eaubonne
01 34 27 26 00
eaubonne.fr

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20260930-DEL2026-173-DE
Date de réception préfecture : 08/10/2026

Après avis de la Commission n°1 *Éducation, Culture, Vie associative, Evénementiel, Petite enfance, Sports, Tiers-lieu, Jeunesse, Centre socioculturel, Parentalité, Accessibilité, Egalité femme/homme et Lutte contre les discriminations* du mardi 15 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

À l'unanimité (35 voix pour) des suffrages exprimés,
35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville ; Grégoire DUBLINEAU, Martine CHARBONNIER, Carlos PESSOA, Julie AURIEL, Francine BUSSEROLLES, Robert CHRISTOPHE, Jennifer WARGNIER non-inscrits

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la convention de partenariat entre la ville d'Eaubonne et l'association *Cultures du Cœur* pour la saison 2026-2027 de L'Orange Bleue*, espace culturel d'Eaubonne, fixant le nombre de places données à l'association ***(cf. annexe)*** ;
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame la Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville d'Eaubonne et l'association *Cultures du Cœur Val d'Oise* pour la saison 2026-2027 de L'Orange Bleue*, espace culturel d'Eaubonne.

Le Secrétaire de Séance,
Conseiller Municipal

MAIRIE D'EAUBONNE (VAL D'OISE)

Gaëtan RAOULT

La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis

MAIRIE D'EAUBONNE (VAL D'OISE)

Marie-José BEAULANDE

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le : 08/10/2026
Publiée le : 09/10/2026
Exécutoire le :

- ☐ **Valérie POULIQUEN** — **Cheffe Secrétariat Général**
- ☐ **Arnaud AGNONA** — **Directeur DAGAJ**
- ☐ **Karima BENTOUT** — **DGA Ressources**
- ☐ **Lylian SÉNÉCHAL** — **Directeur Général des Services**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire d'Eaubonne (Hôtel de Ville – 1, rue d'Enghien – 95600 EAUBONNE) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4, Boulevard de l'Hautil, 95027 CERGY-PONTOISE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification ou, si un recours administratif a préalablement été déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration. Le Tribunal Administratif compétent peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible à l'adresse www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20260930-DEL2026-173-DE
Date de réception préfecture : 08/10/2026